

## 857 Emplacement et accès aux archives électroniques (R)

### Premier indicateur

#### Méthode d'accès

- ∅ Aucune indication fournie
- 1 FTP
- 4 HTTP
- 7 Méthode indiquée dans la sous-zone ‡2

### Second indicateur

#### Liaison

- ∅ Aucune indication fournie
- 0 Ressource
- 1 Version de la ressource
- 2 Ressource associée
- 3 L'unité ou les unités constituantes de la ressource
- 4 Version de l'unité ou des unités constituantes de la ressource
- 8 Aucune constante d'affichage générée

### Codes de sous-zones

- |  |   |
|--|---|
| ‡b Nom de l'agence d'archivage (NR)  | ‡s Taille du fichier (R)  |
| ‡c Nom du site d'archives Web ou du référentiel d'archives numériques (NR)       | ‡t Termes relatifs aux modalités d'utilisation et de reproduction (R) |
| ‡d Étendue de dates du matériel d'archives (NR)                                  | ‡u Identificateur de ressource uniforme (R)                           |
| ‡f Intégralité des archives (NR)   | ‡x Note non destinée au public (R)                                    |
| ‡g Identifiant pérenne (R)   | ‡y Texte du lien (R)  |
| ‡h Identificateur de ressource uniforme non fonctionnel (R)                      | ‡z Note destinée au public (R)  |
| ‡i Information normalisée sur les modalités d'accès (R)                          | ‡2 Méthode d'accès (NR)   |
| ‡m Agent de liaison pour l'accès à l'information (R)                             | ‡3 Documents précisés (NR)  |
| ‡n Termes relatifs aux modalités d'accès (R)                                     | ‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (NR)                     |
| ‡q Type de format électronique (R)   | ‡6 Liaison (NR)   |
| ‡r Information normalisée sur les modalités d'utilisation et de reproduction (R) | ‡7 Statut d'accès (NR)  |
|  | ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)                       |

### DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient les données nécessaires pour localiser une ressource électronique dans un site d'archives Web ou un référentiel d'archives numériques et y avoir accès. On peut utiliser cette zone dans une notice bibliographique pour une ressource lorsque cette dernière ou un de ses sous-ensembles est entreposé dans un site d'archives Web ou un référentiel d'archives numériques. On peut utiliser cette zone en plus de ou à la place de la zone 856 si on désire fournir des renseignements additionnels au sujet des ressources archivées qui dépassent ce qui est possible d'inclure dans la zone 856. De plus, on peut s'en servir pour localiser et accéder à une version numérisée archivée d'une ressource tangible, p. ex., un livre ou un CD-ROM décrit dans la notice, ou à une ressource électronique connexe.

On répète la zone 857 lorsqu'une ressource électronique a été sauvegardée dans plus d'un site d'archives Web ou référentiel d'archives numériques.

---

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

### ■ INDICATEURS

#### ■ Premier indicateur - Méthode d'accès

La position du premier indicateur comprend une valeur qui définit la méthode d'accès à la ressource électronique archivée. Si plusieurs méthodes d'accès peuvent être utilisées pour avoir accès à la ressource archivée, il faut répéter la zone et y entrer les données appropriées à chaque méthode. Les méthodes définies sont les principaux protocoles, soit le protocole de contrôle de transmission (TCP) et le protocole Internet (IP).

Lorsqu'on entre une adresse URL dans la sous-zone #u, la valeur correspond à la méthode d'accès (le système URL), qui constitue aussi le premier élément de la chaîne URL.

##### **∅ - Aucune indication fournie**

La valeur « ∅ » précise qu'on ne donne pas d'information sur la méthode d'accès.

##### **1 - FTP**

La valeur « 1 » précise qu'il faut utiliser le Protocole de transfert de fichier (FTP) pour avoir accès à la ressource électronique archivées.

##### **4 - HTTP**

La valeur « 4 » indique qu'on accède à la ressource électronique archivée par le protocole de transfert hypertexte (HTTP).

##### **7 - Méthode indiquée dans la sous-zone #2**

La valeur « 7 » précise qu'on a accès à la ressource électronique archivée par une autre méthode que celles représentées par les valeurs définies et pour laquelle on donne un code d'identification dans la sous-zone #2 (Méthode d'accès).

#### ■ Second indicateur - Liaison

La position du second indicateur contient une valeur qui identifie la relation entre la ressource électronique archivée à l'emplacement indiqué dans la zone 857 et la ressource bibliographique décrite dans la notice en tant qu'entité.

##### **∅ - Aucune indication fournie**

La valeur « ∅ » indique qu'on ne fournit pas d'information sur la relation entre la ressource électronique archivée identifiée dans la zone 857 et la ressource bibliographique décrite dans la notice en tant qu'entité.

##### **0 - Ressource**

La valeur « 0 » indique que la notice décrit une ressource électronique archivée. L'emplacement électronique indiqué dans la zone 857 s'applique à l'intégralité de la ressource électronique archivée décrite dans la notice en tant qu'entité. Si l'emplacement électronique dans la zone 857 a trait à une ou plusieurs unités constituantes de la ressource représentée par la notice en tant qu'entité, on utilise la valeur « 3 » à la position du second indicateur (L'unité ou les unités constituantes de la ressource).

##### **1 - Version de la ressource**

La valeur « 1 » indique que la notice bibliographique décrit une ressource tangible, comme une monographie imprimée ou un CD-ROM. L'emplacement électronique dans la zone 857 s'applique à une version électronique archivée de la ressource décrite dans la notice en tant qu'entité.

## **2 - Ressource associée**

La valeur « 2 » indique que l'emplacement électronique dans la zone 857 s'applique à une ressource électronique archivée dont la relation bibliographique à la ressource bibliographique décrite dans la notice en tant qu'entité est claire, spécifique et directe. Dans ce cas, la ressource représentée dans la notice bibliographique n'est pas une unité constituante de la ressource électronique. Pour des ressources dont la relation à la ressource décrite a trait uniquement au sujet, on utilise les zones 6XX. Lorsqu'il est incertain si une ressource représente une unité constituante de l'entité ou une ressource connexe, on privilégie la valeur « 2 » à la position du second indicateur.

## **3 - L'unité ou les unités constituantes**

La valeur « 3 » indique que la notice décrit une ressource électronique archivée. L'emplacement électronique dans la zone 857 s'applique à une ressource électronique en réseau qui représente une ou plusieurs unités constituantes de la ressource électronique décrite par la notice en tant qu'entité. Les unités constituantes sont des parties de la ressource électronique en réseau, telles qu'une table des matières ou un échantillon de chapitre. On considère comme une unité constituante chacune des multiples zones 857 qui s'additionnent pour former une représentation complète de la ressource électronique en réseau. Lorsqu'approprié, on utilise la sous-zone †3 afin de spécifier l'unité ou les unités constituantes auxquelles s'applique la zone. Lorsqu'il est incertain si une ressource représente une unité constituante de la ressource en tant qu'entité ou une ressource connexe, on utilise la valeur « 2 » (Ressource associée) à la position du second indicateur.

## **4 - Version de l'unité ou des unités constituantes**

La valeur « 4 » indique que la notice décrit une ressource tangible, comme une monographie imprimée ou un CD-ROM. L'emplacement électronique dans la zone 857 s'applique à la version électronique archivée qui représente une ou plusieurs unités constituantes de la ressource décrite par la notice en tant qu'entité. Les parties constituantes sont des versions de parties de la ressource, telles qu'une table des matières ou un échantillon de chapitre. Lorsqu'approprié, on utilise la sous-zone †3 afin de spécifier l'unité ou les unités constituantes auxquelles s'applique la zone. Lorsqu'il est incertain si une ressource représente une unité constituante de la ressource en tant qu'entité ou une ressource connexe, on utilise la valeur « 2 » (Ressource associée) à la position du second indicateur.

## **8 - Aucune constante d'affichage générée**

La valeur « 8 » indique qu'aucune constante d'affichage n'est générée.

### **■ CODES DE SOUS-ZONES**

#### **†b - Nom de l'agence d'archivage**

La sous-zone †b contient le nom de l'agence responsable du site Web d'archives ou du référentiel d'archives numériques.

#### **†c - Nom du site d'archives Web ou du référentiel d'archives numériques**

La sous-zone †c contient le nom usuel du site d'archives Web ou du référentiel d'archives numériques.

### ‡d - Étendue de dates du matériel d'archives

La sous-zone ‡d est destinée principalement aux ressources continues électroniques archivées et à d'autres ressources dynamiques afin de fournir de l'information sur l'étendue de dates de la période de diffusion du matériel archivé. Les dates sont spécifiées selon le format étendu de date et d'heure [[Extended Date/Time Format \(EDTF\)](#)] de la Library of Congress. On devrait enregistrer la date de début du matériel archivé, si connue. On enregistre la date d'achèvement seulement si le matériel décrit dans la notice n'est plus archivé.

On peut enregistrer de multiples étendues de dates dans une seule sous-zone ‡d de la zone 857 en les séparant d'un point-virgule (;). On pourra préciser la raison des intervalles de dates, si connue, dans les sous-zones ‡x ou ‡z de la zone 857.

### ‡e - Provenance des données

Voir la description de cette sous-zone dans l'[Annexe J : Sous-zones de provenance des données](#).

### ‡f - Intégralité des archives

La sous-zone ‡f est destinée principalement aux ressources continues électroniques archivées et à d'autres ressources dynamiques. Cette sous-zone renferme de l'information au sujet de la fréquence de moissonnage ou le nombre de fois qu'une ressource continue électronique a été moissonnée. Cette information permet à l'utilisateur de déduire l'intégralité du matériel archivé pour l'étendue de dates dans la zone ‡d en accord avec la fréquence de publication de la ressource. Si on enregistre le nombre de fois qu'une ressource a été moissonnée, on indiquera la date à laquelle on a obtenu cette information.

### ‡g - Identifiant pérenne

La sous-zone ‡g renferme l'identifiant pérenne (Persistent Identifier, PID) qui permet de rechercher et repérer une ressource dans un site d'archives Web ou dans un référentiel d'archives numériques en utilisant des protocoles Internet existants. L'identifiant est assigné à la ressource aux fins d'accès automatisé et d'autres services de résolution par un résolveur PID. Les PID devraient être fournis en tant qu'hyperliens exploitables (p. ex., le format HTTP URI).

Si un PID se résout à plus d'une adresse URI, ces URI peuvent être fournies dans la même zone 857, en répétant la sous-zone ‡u.

### ‡h - Identificateur de ressource uniforme non fonctionnel

La sous-zone ‡h renferme un identificateur de ressource uniforme (Uniform Resource Identifier, URI) pour tout site d'archives Web ou référentiel qui a cessé d'exister.

On peut répéter la sous-zone ‡h s'il y a plus d'un identifiant URI non fonctionnel. On peut ajouter une note sur le changement de statut (y compris une date) dans la sous-zone ‡x ou ‡z, selon la politique locale.

### ‡i - Information normalisée sur les modalités d'accès

Cette sous-zone renferme de l'information normalisée sur le statut d'accès d'une ressource. L'information peut se présenter sous forme d'une valeur tirée d'un vocabulaire contrôlé, ou d'un identificateur uniforme de ressource (URI). Si l'information est une valeur tirée d'un vocabulaire contrôlé, elle est précédée par la valeur appropriée tirée de la liste [Codes sources pour les termes de limite à la consultation](#), renfermée entre parenthèses. Lorsque l'information est donnée sous forme d'un protocole de repérage Web, p. ex., HTTP URI, aucune valeur codée entre parenthèses n'est utilisée.

Cette sous-zone est destinée à contenir de l'information qui est équivalente à celle enregistrée dans les sous-zones ‡f, ‡2 et ‡u de la zone 506.

**‡m - Agent de liaison pour l'accès à l'information**

La sous-zone ‡m contient le nom d'une personne-ressource avec laquelle on peut communiquer pour obtenir de l'aide pour accéder à une ressource à l'hôte précisé dans la sous-zone ‡b. En ce qui concerne les adresses ayant trait au contenu de la ressource elle-même (soit le document représenté par le titre entré dans la zone 245) au lieu de l'aide sur l'accès, on utilise la zone 270. Si les données de l'adresse sont les mêmes, il faut utiliser la zone 270.

**‡n - Termes relatifs aux modalités d'accès**

Cette sous-zone renferme de l'information textuelle relative au statut d'accès d'une ressource.

Cette sous-zone est destinée à contenir de l'information qui est équivalente à celle enregistrée dans la sous-zone ‡a de la zone 506.

**‡q - Type de format électronique**

La sous-zone ‡q contient une identification du type de format électronique et de la version de ce dernier. On devrait spécifier le type de format électronique avec un code puisé dans la liste des types d'applications Internet multimédias autorisés (Internet Media Type codes, types de protocoles MIME), dont la liste suivante : [IANA Media Types](#). Si nécessaire (p. ex., afin de spécifier une version de type de format pour appuyer l'accès ou la conservation numérique), on peut inclure de l'information additionnelle, telle que des codes d'identificateur unique PRONOM (PRONOM Unique Identifier, PUID), en plus de l'information relative au type MIME en répétant la sous-zone ‡q.

**‡r - Information normalisée sur les modalités d'utilisation et de reproduction**

Cette sous-zone renferme de l'information normalisée relative aux droits d'utilisation et de reproduction d'une ressource. L'information peut se présenter sous forme d'une valeur tirée d'un vocabulaire contrôlé, ou d'un identificateur uniforme de ressource (URI). Si l'information est une valeur tirée d'un vocabulaire contrôlé, elle est précédée par la valeur appropriée tirée de la liste [Codes sources pour les termes de limite à la consultation](#), renfermée entre parenthèses. Lorsque l'information est donnée sous forme d'un protocole de repérage Web, p. ex., HTTP URI, aucune valeur codée entre parenthèses n'est utilisée.

Cette sous-zone est destinée à contenir de l'information qui est équivalente à celle enregistrée dans les sous-zones ‡f, ‡2 et ‡u de la zone 540.

**‡s - Taille du fichier**

La sous-zone ‡s renferme la taille du fichier tel qu'il est stocké sous le nom de fichier indiqué dans la sous-zone ‡f. La taille est habituellement exprimée en termes d'octets de huit bits (mégaoctets, gigaoctets).

**‡t - Termes relatifs aux modalités d'utilisation et de reproduction**

Cette sous-zone renferme de l'information textuelle relative aux droits d'utilisation et de reproduction d'une ressource.

Cette sous-zone est destinée à contenir de l'information qui est équivalente à celle enregistrée dans la sous-zone ‡a de la zone 540.

**‡u – Identificateur de ressource uniforme**

La sous-zone ‡u renferme l'identificateur de ressource uniforme (Uniform Resource Identifier, URI) qui fournit des données d'accès électroniques dans une syntaxe normalisée conformément aux protocoles d'Internet existants ou par la résolution d'un identifiant pérenne (Persistent Identifier, PID).

La sous-zone  $\ddot{u}$  pourra se répéter si on a enregistré plus d'un URI.

On peut transférer à la sous-zone  $\ddot{h}$  de la zone 857 les URI qui ne fonctionnent plus pour accéder à la ressource décrite.

#### **$\ddot{x}$ - Note non destinée au public**

La sous-zone  $\ddot{x}$  renferme une note concernant l'emplacement électronique de la source identifiée dans la zone. La note est écrite dans une forme qui ne convient pas ou qui n'est pas destinée à l'affichage public. Elle peut également contenir de l'information sur le traitement concernant le fichier à l'emplacement précisé.

#### **$\ddot{y}$ - Texte du lien**

La sous-zone  $\ddot{y}$  contient le texte du lien utilisé afin d'être affiché à la place du localisateur de ressources uniforme (URL) dans la sous-zone  $\ddot{u}$ . En présence de la sous-zone  $\ddot{y}$ , les applications devraient utiliser le contenu de la sous-zone  $\ddot{y}$  comme lien au lieu du contenu de la sous-zone  $\ddot{u}$  pour se rendre à la destination indiquée dans la sous-zone  $\ddot{u}$ . L'utilisation du texte du lien ne dépend pas des décisions concernant la valeur du second indicateur.

#### **$\ddot{z}$ - Note destinée au public**

La sous-zone  $\ddot{z}$  renferme une note concernant l'emplacement électronique de la source identifiée dans la zone. Cette note est écrite dans une forme qui convient ou est destinée à l'affichage public.

#### **$\ddot{2}$ - Méthode d'accès**

La sous-zone  $\ddot{2}$  contient la méthode d'accès lorsque la position du premier indicateur renferme la valeur « 7 » (Méthode indiquée dans la sous-zone  $\ddot{2}$ ). Le code provient de la liste des [Codes des méthodes d'accès électronique](#).

#### **$\ddot{3}$ - Documents précisés**

La sous-zone  $\ddot{3}$  renferme de l'information qui précise la partie du document décrit à laquelle la zone s'applique.

#### **$\ddot{5}$ Institution à laquelle s'applique la zone**

Voir la description de ces sous-zones dans l'[Annexe A - Sous-zones de contrôle](#).

#### **$\ddot{6}$ - Liaison**

Voir la description de ces sous-zones dans l'[Annexe A - Sous-zones de contrôle](#).

#### **$\ddot{7}$ - Statut d'accès**

La sous-zone  $\ddot{7}$  renferme le code indiquant la disponibilité de l'accès à la ressource numérique en réseau dont l'adresse apparaît dans la sous-zone  $\ddot{u}$ . La sous-zone  $\ddot{7}$  s'applique à toutes les sous-zones  $\ddot{u}$  présentes dans la zone.

##### **0 - Accès ouvert**

La ressource numérique en réseau est accessible librement et ouvertement en ligne à tous, sans restriction, connexion ou paiement.

##### **1 - Accès restreint**

La ressource numérique en réseau n'est pas accessible librement et ouvertement en ligne.

u - Non précisé

z - Autre

**‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence**

Voir la description de ces sous-zones dans l'[Annexe A - Sous-zones de contrôle](#).

---

**HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU**

*Zone 857 - Emplacement et accès aux archives électroniques [NOUVEAU, 2023]*

[ Page blanche ]